



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE
DE
A I G N E

34210

Téléphone : 04.68.91.22.47
Fax : 04.68.91.80.65
Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2025

Reçu en préfecture le 13/05/2025

Publié le

ID : 034-213400062-20250428-D202520-DE

Liberte Egalite Fraternite

Berger
Levrault

2025-20

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

POUR :
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

OBJET : décision modificative du budget - amortissements

L'an deux mille vingt-cinq

Le : vingt huit avril à 18 heures 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE AIGNE

Dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame le Maire

Date de la convocation : le 18 avril 2025

PRÉSENTS : VIDAL Dominique, SEGUY Gilles, MAS Claude, CARRERE Nathan, DECOR Mary, VERMER Josianne.,.

EXCUSES/ABSENTS : CHOUPAC Gérard, FRAISSE Yves, GLEIZES Julien(pouvoir à Madame VIDAL Dominique)

Conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales pour les communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du conseil Municipal.

Monsieur Claude MAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenue pour remplir ces fonctions qu'~~elle~~ a acceptées.

Madame le Maire expose :

- dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement au SIAEP Minervois, prévu au 01/01/2026, un travail sur la concordance des actifs entre la commune et le SGC Ouest Hérault a été mis en place.
- Ainsi, il convient de procéder à une décision modificative du budget pour prendre en compte la mise en concordance de l'actif et des amortissements, selon les modalités suivantes :

- Dépenses fonctionnement : chapitre 042 compte 681 : + 3386,00€
- Dépenses de fonctionnement : chapitre 11 compte 615221 : -3386,00€

- Recettes investissement : chapitre 10 : compte 10222 : - 3386,00€
- Recettes investissement : chapitre 040 : compte 28041511 : -17,97€
- Recettes investissement : chapitre 040 : compte 28156 : +1,10€
- Recettes investissement : chapitre 040 : compte 281531 : +3402,56€
- Recettes investissement : chapitre 040 : compte 28188: +0,31€

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- approuve ces dispositions et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la suite de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire
Pour être publiée et déposée auprès
de la Préfecture de MONTPELLIER
A AIGNE, le

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne, Hérault, is partially obscured by a large, dark, scribbled signature.

Le Maire, Dominique VIDAL

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne, Hérault, is partially obscured by a large, dark, scribbled signature.

Le secrétaire, Claude MAS

A dark, scribbled signature of Claude MAS.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.